



Les Paysans BIO des Alpes-Maritimes



Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant



ALPES-MARITIMES
(06)

Maîtriser sa production de semences biologiques : de la récolte au séchage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Appréhender la sexualité des plantes potagères dans le traitement des semences biologiques.

Transmettre la méthodologie et les techniques de récolte, de séchage, tri et conditionnement des semences biologiques.

CONTENU

RECOLTE DES SEMENCES

- Observations des plantes porte-graines et conditions de récolte
- Bonnes pratiques pour préserver la qualité des semences à la récolte (méthode, matériel, transmission des données, etc.)

SECHAGE DES SEMENCES

- Les différentes méthodes pour sécher vos semences (sur claies, séchage forcé, échange avec d'autres producteurs)
- Contrôle du séchage

EXTRACTION DES SEMENCES

- Techniques de nettoyage des organes humides.
- Techniques de battage des organes secs (semences qui se détachent sans effort, au sac, dans un récipient, au tamis, par égrenage, par roulage).

TRI DES SEMENCES

- Présentation des différentes méthodes de trie
- Ateliers pratiques de tri au tamis
- Atelier pratique de trie avec une colonne à air de l'Atelier Paysan

STOCKAGE DES SEMENCES

- Conditions optimales de stockage
- Protocoles et méthodes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

- Ateliers pratiques pour chaque module
- Visite de ferme « Jardin Rocambole » créée en 2018
- Echange théorique interactif et entre pairs

Moyens matériels :

- Plusieurs lots de semences
- Tout le matériel nécessaire à l'activité de semencier amateur et professionnel
- Pas de matériel spécifique à apporter par le participant.

INFOS PRATIQUES

Lieu : Jardin Rocambole, Cianesse, 06430 La Brigue, Pépinière biologique et semences

Date : mercredi 6 novembre 2024

Durée : 7 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant(s) : Marie Bonneville, cheffe d'exploitation du Jardin Rocambole et Fondatrice coordinatrice de la Maison des Semences Paysannes Maralpines

Responsable de formation : Manon Cozzolino, Conseillère en productions végétales, 06.66.54.07.96, agribio06.maraichage@bio-provence.org

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA
190 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
160 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : A la fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 27/10/2024.
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services** (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires** : maximum de 15
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jour ouvrée avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**

Indicateurs spécifiques sur les formations en productions végétales en 2023 :

Nombre de participants total : 85 (7 formations)

Taux de satisfaction : 94 %